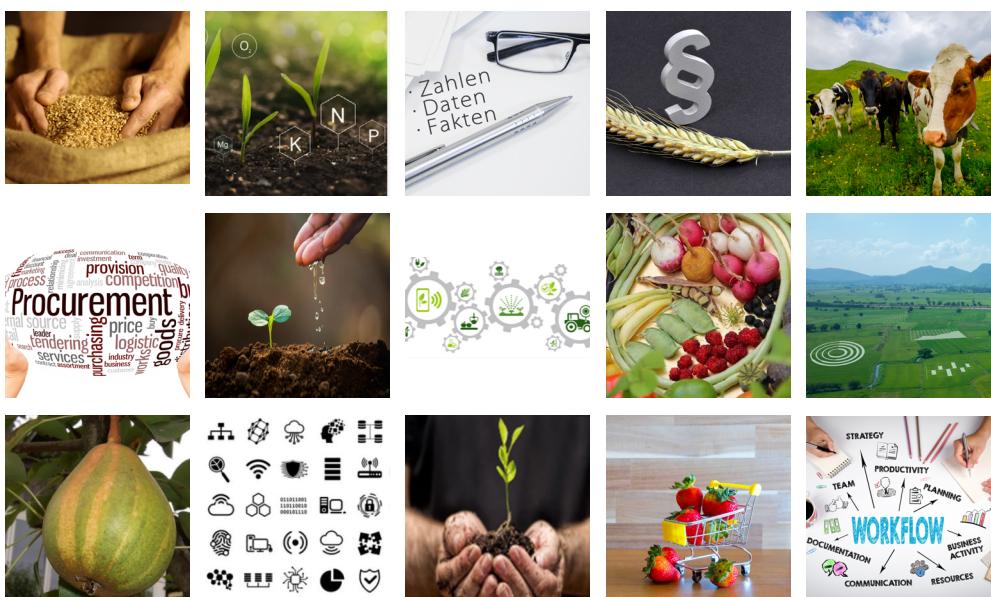




Charte de l'Office fédéral de l'agriculture





Office fédéral de l'agriculture

L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) fait partie du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR). Agroscope, le centre de compétences de la Confédération pour la recherche agronomique, est rattaché à l'OFAG.



Notre charte 2020+

Contexte

Le monde de demain sera différent. Les nouvelles technologies ont un impact sur notre vie, privée ou professionnelle. Les crises mondiales modifient le regard que nous portons sur les choses qui nous étaient familières. Le rythme du changement a une incidence sur la société et les individus qui la composent ; les attentes à l'égard du monde politique sont plus grandes. Dans cet environnement en perpétuelle mutation, nous identifions les chances qui s'offrent à nous et jetons les bases fiables d'un système alimentaire durable. Nous garantissons l'avenir de l'agriculture et du secteur agroalimentaire pour les générations suivantes.

Nous réaffirmons dans la présente charte les principes qui sont importants pour nous.



Vision

Nous agissons aujourd’hui pour demain.

Le cadre que nous avons instauré permet aux secteurs agricole et agroalimentaire de s’imposer sur le marché. L’accent est mis à cet égard sur l’esprit d’innovation, sur l’efficacité, sur le développement durable et sur la diversité. Les ressources naturelles sont exploitées de façon rationnelle et l’empreinte écologique est réduite.

Mission

Ce que nous mangeons et buvons nous concerne tous. Il est aussi de notre responsabilité de veiller à ce que l’agriculture suisse contribue notamment à la sécurité alimentaire par une production durable. Nous faisons en sorte, en tant que centre de compétences de l’agriculture et du secteur agroalimentaire, que les attentes de la société soient satisfaites. La préservation des ressources naturelles, telles que le sol, l’eau et l’air, ainsi que l’entretien d’un paysage cultivé sont des objectifs aussi importants que l’occupation décentralisée du territoire. La multifonctionnalité des secteurs agricole et agroalimentaire est encouragée. Nous prenons en considération les différents intérêts en présence, nous élaborons les bases légales requises pour une politique agricole moderne et efficace et les appliquons avec efficience. La sécurité du droit et la sécurité des investissements sont garanties. Nous mettons au point, avec Agroscope et des partenaires externes de la recherche, les bases scientifiques nécessaires à une politique agricole solide et à des solutions praticables pour l’agriculture. Nous participons à l’aménagement des dialogues sur la scène internationale tout en défendant les intérêts de la Suisse.



Valeurs

Notre collaboration repose sur le respect, la confiance, le sens des responsabilités et la loyauté. Nous privilégions la recherche de solutions ainsi qu'une communication ouverte. Nos prises de position sont le fruit d'une réflexion critique et constructive. L'innovation et le développement occupent une place centrale dans notre quotidien. Nous adhérons à ces valeurs et les défendons à l'extérieur.

Philosophie managériale

Notre office est interdisciplinaire. Notre collaboration est placée sous le signe de la confiance et de l'estime réciproques. Le sens des responsabilités des collaborateurs est capital pour les cadres. Les supérieurs hiérarchiques et les responsables de projet encouragent et motivent leurs équipes tout en donnant l'exemple. Ils examinent les prestations de leurs collaborateurs comme leur propre travail et se perfectionnent. Ils sont à l'écoute, fixent des objectifs et prennent des décisions claires et fondées.



Office fédéral de l'agriculture OFAG
Schwarzenburgstrasse 165
3003 Berne
Suisse